

ACTUALITÉ

Page 2

■ En bref

Page 4

■ Ile-de-France

Olivia Dufour

**Le modèle de la justice française
serait-il dépassé ?**

CHRONIQUE

Page 6

■ Constitutionnel

Michel Verpeaux, Laurence Baghestani,
Anne-Charlène Bezzina, Ariana Macaya,
Margaux Bouaziz et Christine Rimbault

**Chronique de droit constitutionnel
jurisprudentiel**

(1^{er} trimestre 2015)

(2^e partie)

CULTURE

Page 15

■ Pérégrinations

Laurence de Vivienne

**Les Diablerets : tant de charme
en Suisse dans la région du Léman**

ACTUALITÉ Ile-de-France



Le modèle de la justice française serait-il dépassé ? ¹²³¹¹⁴

Olivia DUFOUR

Lors de la rentrée solennelle de la cour d'appel de Paris, qui s'est déroulée le 16 janvier dernier en présence du garde des Sceaux, Jean-Jacques Urvoas, la première présidente, Chantal Arens, a mis en garde : « Il n'est plus possible de continuer à faire comme si l'institution fonctionnait alors que les règles économiques et budgétaires et les attentes sociétales ont considérablement changé et que notre modèle semble dépassé » !

À Nantes, Reims, Charleville-Mézières, Toulouse, Lyon, etc., les magistrats sont en colère et les rentrées solennelles se déroulent sous haute tension. Manque d'effectifs, bâtiments dangereux, moral en berne, une ambiance résumée par le procureur de Charleville-Mézières qui lançait, lors de son discours de rentrée : « Bienvenue chez les clochards ! ». Une allusion à la clochardisation de la justice dénoncée par Jean-Jacques Urvoas lors de sa nomination au ministère de la Justice. C'est indéniablement un problème de moyens, dénoncé chaque année depuis des décennies à l'occasion des rentrées solennelles. Mais c'est aussi une question d'évolution de la société qu'a choisi pour sa part de mettre en lumière la première présidente de la cour d'appel de Paris, Chantal Arens, lors de la rentrée solennelle de la cour le 16 janvier dernier.

■ Un juge en déséquilibre

« Le juge est en situation de déséquilibre entre les valeurs habituelles qui sous-tendent son intervention, les aspirations mouvantes du corps social et le principe de réalité qui impose qu'il soit statué sous peine de déni de justice », analyse Chantal Arens, qui met en garde : « L'institution judiciaire a presque atteint la limite de ses capacités exceptionnelles d'adaptation à une demande de droit excédant de beaucoup ses moyens ». Mais quelles sont, au juste, ces attentes ? Selon Chantal Arens, il s'agit « de trouver des solutions et non de rédiger de belles décisions », mais aussi de prendre en compte de façon concrète les enjeux sociétaux.

Suite en p. 4 

Édition quotidienne des Journaux Judiciaires Associés

petites-affiches.com

Petites  affiches

annonces@petites-affiches.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com

 Gazette du Palais

annonceslegales@gazette-du-palais.com
12, place Dauphine - 75001 Paris
Tél. : 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com

Le
Quotidien
Juridique

annonces@le-quotidien-juridique.com
12, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris
Tél. : 01 49 49 06 49

lalo.com

La Loi
ARCHIVES COMMERCIALES DE LA FRANCE

loiannonce@lalo.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 34 52 34